



*Syndicat CGT du personnel du SDIS 16
Logis de Lunesse
16000 Angoulême*

Angoulême, le 19/11/2008.

*A Monsieur le Président du Comité Technique
Paritaire du SDIS de La Charente*

Objet : Non convocation des membres de notre syndicat au CTP du 18 Novembre 2008

Monsieur le Président,

Le 18 Novembre 2008 vous avez organisé un Comité Technique Paritaire avec pour ordre du jour le Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques du SDIS de la Charente.

Nous tenons à vous signaler que le délai de convocation de nos membres élus n'a pas été respecté, certains même n'ayant pas reçu de courrier....

Nous vous demandons de :

- Annuler ce CTP
- Reconvoquer les membres du Comité dans le délai en vigueur
- Ne pas oublier d'inviter les suppléants
- Organiser très rapidement (avant le CTP), une réunion tripartite entre vous-même, le Commandant Dupuis et notre organisation syndicale avec pour ordre du jour le SDACR.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations respectueuses

*Le secrétaire général
Blotiere C.*

Par Obligation

Gomez Michel